

Cahier des charges technique

Actualisation de la bande-dessinée sur les chiens de protection

Dates importantes :

Lancement de l'appel d'offres : 24 avril 2025
Clôture des propositions : 15 juin 2025 à 18h
Contact : lea.scerri[at]developpement-durable.gouv.fr

Préambule

Depuis le retour naturel du loup dans les années 90, l'État a choisi de favoriser les conditions qui permettent de concilier le pastoralisme et la présence de cette espèce protégée. Cette volonté s'exprime au travers du plan national d'actions « loup et activités d'élevage » (PNA). Le dispositif de protection des troupeaux contre la prédation permet d'accompagner les éleveurs dans l'évolution de leur système d'élevage en finançant les surcoûts liés à la mise en place de moyens de protection. Parmi les moyens de protection éligibles figurent les chiens de protection des troupeaux (« CPT »). Ces chiens, à différencier des chiens de conduite, protègent les troupeaux contre les prédateurs (ours, loup, lynx, chiens divagants) et les éventuels vols d'animaux. Ainsi, de plus en plus de chiens de protection sont présents sur les estives l'été, mais également en vallée ou dans des territoires de plaine où le loup est également présent¹. Différentes espèces domestiques sont maintenant potentiellement concernées : ovins (89 % des victimes indemnisées en 2023), caprins (6 %), bovins (5%), équins (<1%), etc.

La cohabitation entre les activités de pleine nature (randonnée, VTT, trail, chasse, équitation, etc.) et la présence des troupeaux avec des CPT peut quelques fois être conflictuelle. Des tensions peuvent également naître entre les éleveurs dont le troupeau est protégé par des chiens de protection et leur voisinage, au quotidien. Le PNA prévoit de mettre en place un réseau technique sur les chiens de protection, afin d'aider les éleveurs et bergers qui le souhaitent à s'équiper de chiens adaptés et efficaces². En parallèle, la sensibilisation du grand public prévoit que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) poursuive l'élaboration et la diffusion de recommandations liées au comportement à adopter en cas de rencontre avec des chiens de protection et des troupeaux. Il s'agit d'informer les utilisateurs de la nature de la présence de chiens, ainsi que des gestes, attitudes et postures à adopter en leur présence. En effet, les interactions négatives avec les chiens sont souvent le fait d'un comportement inadapté de la personne. Pour cela, de nombreux outils de communication sont développés (clips vidéos, BD, flyer, panneaux, etc.). Ces documents sont disponibles plus bas.

La [BD](#) (format livret A5) fait partie des outils de communication à destination du grand public et est disponible chaque année en grande quantité dans les offices du tourisme, maisons des parcs ou réserves, hébergeurs, loueurs, communes, etc. Elle est également distribuée lors d'événements estivaux (marchés, fête nature ou transhumance...) ou lors d'actions de sensibilisation (maraudage, soirée dans les refuges, animation nature, etc.).

1 Voir [répartition de la prédation lupine](#)

2 Voir [guide IDELE page 7](#) : que demande-t-on à un chien de protection ?

La BD est un objet de communication qui permet une approche à la fois ludique et pédagogique, pouvant engendrer discussions et réflexions, et touchant plus facilement un public familial. De surcroît, elle peut être compulsée en amont des ballades et randonnées, permettant de préparer les personnes concernées aux situations qu'elles pourront trouver sur le terrain. En cela, cet outil s'articule bien avec les modes de communication « in situ » que sont les panneaux et les actions de maraudage.

Les quantités ci-dessous représentent le volume de BD imprimées chaque année et réparties sur toute la France :

année	2024	2023	2022	2021
nombre de BD imprimées	25 000	60 000	24 000	66 000

La BD est généralement imprimée sur du papier recyclé couché 100 % demi-mat 170 gr ou équivalent. Un exemplaire pourra être envoyé en cas de demande.

La BD est également déployée sur les territoires concernés par la prédation du lynx et de l'ours. Pour cela, les DREAL Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté (BFC), respectivement coordinatrices des PNA sur l'ours et le lynx seront étroitement associées à la présente étude.

1/ Objet de la mission

La BD a été produite il y a de nombreuses années. Même si l'esprit de ce fascicule ne change pas, les messages et les situations représentées doivent être actualisées, ainsi que le style graphique.

La prestation prévoit donc l'actualisation de la BD, en se basant sur les retours formulés par le comité de pilotage (COPIL - cf composition plus bas). Le format (A5) et le nombre de pages (8 en tout) ne pourront pas être modifiés. Le découpage du texte, l'organisation des cases et le style général pourra être modifié.

2/ Contenu de la mission et méthode

2.1/ Rôle de la BD

La BD est à destination des randonneurs, mais aussi des VTTistes, trailers ou autres usagers de la nature. Elle a pour rôle d'informer sur la présence de CPT et sur les gestes, attitudes et postures à adopter en leur présence (contourner le troupeau, etc.). Ces consignes n'ont pas de portée réglementaire.

Elle vient en complément des dépliants visibles [ici](#), et peut notamment s'adresser à un public plus jeune. À noter que les panneaux, dépliants et affiche ont été revus en 2024 avec un design unifié. Il n'est pas prévu que la BD emprunte le même style graphique, bien que certains éléments pourront être ré-utilisés.

2.2/ Déroulement de la mission

L'ensemble de la mission est réalisé en lien permanent avec la Mission Loup de la DREAL AuRA. La DREAL AuRA fera ensuite le lien avec les deux autres DREAL coordinatrices Occitanie et BFC.

La proposition de déroulé de la mission sera laissée libre au prestataire. Elle inclura obligatoirement 3 réunions en visioconférence au minimum avec le COPIL (une réunion de lancement, une réunion d'avancement et une réunion de restitution). D'autres réunions pourront être ajoutées par le prestataire dans la proposition, suivant son expérience sur d'autres prestations équivalentes (ajouter une réunion de validation du style graphique et des personnages ? du story-board ? de la police d'écriture ?). La proposition devra être adaptée et proportionnée au présent cahier des charges.

Les échanges par mail/points téléphoniques de suivi avec la mission loup ne seront pas limités.

Les travaux de secrétariat liés aux réunions seront assurés par le prestataire, en lien avec la DREAL AuRA.

Calendrier

Il n'y a pas de contraintes ni deadlines impératives. Le prestataire proposera un déroulé et séquençage qui lui semble pertinent et selon ses propres contraintes. Le travail devra toutefois être terminé pour la fin de l'année 2025.

2.3/ Suivi et rendu de la mission

Animation et concertation

Un comité de pilotage suivra le déroulé de la mission. Il sera composé d'un(e) représentant(e) des structures suivantes :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,
DREAL Occitanie,
DREAL BFC,
DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes,
Parcs Nationaux (PN)
Fédération des Parcs Naturels Régionaux (PNR)
Réserves Naturelles de France (RNF)
Pastorale Pyrénéenne,
Réseau pastoral AuRA (services pastoraux)

Cette composition pourra être amenée à évoluer.

Restitution de la mission

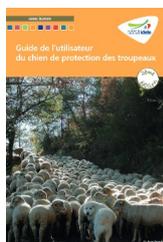
Tous les documents seront fournis en format informatique : format .pdf et compatible .odt/odp pour les rapports et diaporamas, et format compatible avec la suite Adobe pour la BD.

2.4/ Cession des droits

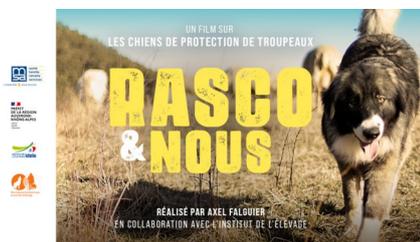
Les droits d'utilisation, de modification et de reproduction sur tous types de supports connus et inconnus seront entièrement cédés, sans limites de temps et de lieux au ministère chargé de la Transition écologique.

2.5/ Les documents disponibles sur les CPT (liste non exhaustive)

- la [BD](#) sous son format actuel :
- les [dépliants](#) format A5, l'[affiche](#) format A2, les [panneaux](#)
- les vidéos (clips réalisés par l'IPRA [1](#), [2](#), [3](#) ou [4](#), par les [services pastoraux](#) (clip d'animation) ou par [RNF](#))
- de nombreux documents techniques permettent d'avoir une présentation générale du chien de protection, de son rôle et de son éducation :



ou film :



- les retours déjà formulés par le COPIL (tableur en annexe) : proposition de modification bulle par bulle ou remarques plus générales. Les textes pourront être modifiés à la marge en cas de besoin, mais cela devra être discuté en COPIL.

2.6/ Les documents disponibles sur le pastoralisme ou le retour du loup (liste non exhaustive)

- les vidéos (clips réalisés par le [PN des Ecrins](#) ou les [services pastoraux](#))
- [Vademecum](#) pour anticiper le retour du loup

3/ Conditions de sélection

3.1 / Remise de l'offre

Le dossier de candidature se composera de :

- une proposition méthodologique précisant la démarche d'intervention proposée pour chacune des phases de la mission, le planning prévisionnel et la durée de la mission.
- une présentation du candidat et de ses références avec des exemples de productions réalisées sont également attendus. Il n'est pas attendu à ce stade de maquette ou d'éléments graphiques sur la nouvelle BD. En revanche, des éléments équivalents devront être fournis (par exemple une planche de BD précédemment réalisée ou des illustrations dans le même esprit que la présente commande)
- un devis détaillé faisant apparaître un prix forfaitaire à la journée et le nombre d'heures de travail assignées à chaque phase et selon la qualité de l'intervenant (le cas échéant). Les prix seront réputés complets, non actualisables et non révisables. Les factures devront être déposées sous Chorus Pro.

Les variantes sont acceptées. Il sera également possible de proposer une réponse présentant plusieurs options.

Il sera envoyé en version informatique à l'adresse lea.scerri@developpement-durable.gouv.fr pour le 15 juin 2025 à 18h, délai de rigueur.

3.2 / Sélection du prestataire

Les offres ne répondant pas au cahier des charges et les offres anormalement basses seront éliminées.

Les critères d'attribution du marché seront pondérés comme suit :

Critère d'attribution	Pondération
Prix des prestations	40 %
Pertinence et cohérence de la proposition technique de l'offre (dont compétences des intervenants)	60 %

Pour attribuer une note relative à un critère qualitatif, chaque critère sera noté de 0 à 10, 0 étant la moins bonne note et 10 la meilleure. La note globale sur 10 sera calculée à partir des notes attribuées pour chaque critère, en respectant la pondération.

3.3 / Délais d'exécution

L'ensemble de la prestation sera réalisé au cours du printemps 2025. Si besoin, les travaux pourront être prolongés durant le début de l'été.

4. Principales remarques sur la BD actuelle

- diversifier les situations représentées :
 - > concernant les milieux : ajouter des milieux forestiers, des bâtiments d'élevages ou des villages en arrière-plan ;
 - > concernant les chiens : garder un chien montagne des Pyrénées (= patou) en fil conducteur de la BD, mais diversifier les autres races et notamment Kangal et Cão de Gado Transmontano ; représenter quelques fois plusieurs CPT autour d'un troupeau

> concernant les troupeaux : pas uniquement des brebis : représenter des troupeaux avec des chèvres et des vaches/veaux. Possibilité de représenter des troupeaux mixtes ovin/caprin ou ovin/bovin.

- lorsque les CPT sont « déclenchés », ne pas les représenter avec un comportement agressif (qui montre les dents, qui pourchasse, qui attaque), mais plutôt avec un comportement dissuasif (qui est vigilant, qui aboie, qui défend son troupeau et sa position). Sur les représentations avec plusieurs CPT, représenter différentes réactions : par exemple un qui court, un qui aboie en s'approchant et un qui reste dans le troupeau.

- moderniser le style graphique et les représentations (supprimer notamment le rêve du chien, et la personne qui court en criant...)

- À noter que la structure de la BD actuelle est la suivante (structure A) :

- > présentation du chien : son rôle, son fonctionnement
- > expliciter les mauvais comportements
- > expliciter les bons comportements

Le COPIL s'est interrogé sur la pertinence de garder cette structure ou de la modifier pour avoir la structure suivante (structure B) :

- > présentation du chien : son rôle, son fonctionnement
- > reprendre le déroulé d'une rencontre (arrivée du randonneur, approche du CPT, fin de la rencontre) et détailler à chaque fois ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire.

La structure A permet de regrouper en une seule fois les bons comportements, et de les avoir à la fin de la BD (meilleure mémorisation des bons gestes).

La structure B permet de mieux correspondre au déroulé de la rencontre *in situ*. L'enjeu est toutefois de conserver la lisibilité de la BD et de ne pas mélanger les gestes à faire et à éviter.

Ce sujet pourra être abordé si une modification de la structure de la BD semble pertinente au prestataire.